



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le 20 août 2025

Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
DGESCO C1

Affaire suivie par :

Stéphane GUÉRAULT

Tél : 01 55 55 26 90

Mél : stephane.guerault@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

N° DGESCO-I2025-009258

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
académiques des services départementaux de
l'éducation nationale

Mesdames les déléguées et messieurs les délégués
de région académique au numérique pour l'éducation
(DRANE)

Mesdames les déléguées et messieurs les délégués
académiques au numérique (DRASI)

Mesdames les doyennes et messieurs les doyens
des corps d'inspection territoriaux

s/c de mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs de région académique et
de mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Action nationale de sensibilisation à la sécurité numérique – Cybermois 2025

1. Contexte et enjeux : le Cybermois et Cybermalveillance.gouv.fr

Un enjeu national : renforcer la résilience cyber de la nation

La transformation numérique est porteuse de progrès et d'opportunités, mais elle s'accompagne aussi de nouvelles menaces qui touchent désormais toutes les sphères de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse des citoyens, des entreprises ou des administrations. Face à des attaques de plus en plus sophistiquées, la cybersécurité devient un enjeu collectif qui appelle à la vigilance et à l'action de chacun.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Cybermois, initiative européenne et rendez-vous national incontournable de sensibilisation. Piloté par Cybermalveillance.gouv.fr et soutenu par plus de 1 000 organisations partenaires, il vise à renforcer la prise de conscience, diffuser la culture de la prévention et développer les bons réflexes face aux risques numériques. Parce que la résilience de notre société dépend de notre engagement commun, ce rendez-vous annuel est l'occasion de rappeler que la cybersécurité est l'affaire de tous.

Qu'est-ce que Cybermalveillance.gouv.fr ?

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme nationale pilotée par le GIP ACYMA depuis 2017. Elle a pour missions principales d'assister les victimes d'actes de cybermalveillance, de protéger les organisations, de sensibiliser aux risques numériques et d'observer l'évolution de la menace, notamment à travers le service d'assistance 17Cyber. Regroupant 64 membres issus du secteur public, privé et associatif, la plateforme œuvre dans l'intérêt général auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Membre de Cybermalveillance.gouv.fr depuis sa création, le ministère en charge de l'Éducation nationale est étroitement associé aux opérations de prévention du dispositif national de prévention et d'assistance. À ce titre, il a souhaité prendre part à cette nouvelle action de sensibilisation pour informer et accompagner les élèves face à cet enjeu sociétal.

L'objectif est de profiter du Cybermois pour sensibiliser un maximum d'élèves et d'adultes à la sécurité numérique, au travers de volets clés décrits ci-dessous.

2. Participation au Cybermois via les affiches de la campagne « Histoire de Cyber » pour tous les élèves du cycle 3 au supérieur et les personnels

« Face aux cybermenaces, adoptez les bons réflexes » : le Cybermois 2025 rappelle que le facteur humain est à l'origine de 80% des attaques. En revisitant l'Histoire avec un clin d'œil décalé, la campagne d'affiches du cybermois montre combien une simple négligence peut tout changer. Elle incite à s'informer, à rester vigilants et à adopter les bons gestes pour protéger sa vie numérique.

- Les affiches du Cybermois pourront être téléchargées et diffusées dans les écoles, les établissements et les lieux administratifs.
- Les visuels de la campagne pourront également être diffusés et éventuellement exploités dans certains cours (angle technologique, angle historique).
- Les organisations (rectorats, directions académiques, établissements) pourront afficher les affiches spécifiques ou les badges numériques **#cyberengagés**.
- Certaines villes organiseront des actions spécifiques qui pourront faire l'objet de sensibilisation conjointe.

3. Une action prioritaire vise spécifiquement la sensibilisation des 9-12 ans (cycle 3) tout au long de l'année

Une action prioritaire vise spécifiquement les 9-12 ans (cycle 3 – **CM1, CM2 et 6e**), tranche d'âge jusqu'ici peu couverte par les sensibilisations.

En partenariat avec plusieurs organismes, seront proposés :

- **un livret ludo-pédagogique** pour les jeunes diffusé dans la presse jeunesse (et téléchargeable gratuitement) ; il pourra faire l'objet d'une communication et d'une action de sensibilisation avec les parents sur la transmission de messages sur la sécurité des usages numériques dans le cadre de la parentalité numérique ;
- **un livret pédagogique clé en main** pour les enseignants afin de pouvoir accompagner les élèves en s'appuyant sur des fiches menaces et des recommandations adaptées pour ces publics ;
- **des vidéos éducatives** de sensibilisation disponibles pour le Safer Internet Day 2026 ;
- **un défi collectif de sensibilisation en classe tout au long de l'année** autour de jeux de sensibilisation avec le kit **CyberEnJeux** adapté au cycle 3 ou des ressources de sensibilisation au choix. *Ce challenge collectif pourra être initié durant le cybermois et se dérouler tout au long de l'année scolaire*, en exploitant notamment des dates déjà identifiées dans le calendrier annuel, comme la journée nationale de lutte contre le harcèlement en novembre, la journée de la sécurité de la donnée le 28 janvier, le Safer Internet Day en février.

Les liens de téléchargement et les documents d'accompagnement seront disponibles sur la page eduscol.education.fr/3679/education-et-cybersecurite

Ces initiatives répondent à l'usage précoce du numérique chez les jeunes, observé dès l'entrée au collège, et visent à développer de bons réflexes dès le plus jeune âge en contribuant à une éducation à des usages raisonnés et plus sûrs du numérique.

Pour la ministre d'État et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives,
adjoint de la directrice générale



Jean HUBAC